

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-995

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 49

Après l'alinéa 12, insérer l'alinéa suivant :

« 3° *bis* À l'article L. 531-5-1, les mots : « , L. 522-14 et L. 522-16 » sont remplacés par les mots :
« et L. 522-14 ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination législative.